

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101	7090 BRAINE-LE-COMTE	
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche	7000 MONS	
Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4	6041 GOSSELIES	
Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9	7900 LEUZE-EN-HAINAUT	
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

D2101 AFP et stage 2.1 : appliquer des dispositifs conçus en			
Ancien Code	PEDE2B11AFPS1	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/M/Z/B/Z/M/C/B/C/M/Z/B/ Z/M/C/B/C/M/Z/B/Z/M/C/ EDB2110		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	180 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Braine-le-Comte Lucrezia DI LEO (dileol@helha.be) Djamila SI-LARBI (silarbid@helha.be) Geoffrey DELCROIX (delcroixg@helha.be) Raphaël VANTOMME (vantommer@helha.be)</p> <p>HELHa Campus Mons Clémence PIRET (piretc@helha.be) Fabian BOSMAN (bosmanf@helha.be) Tom CALLENS (callenst@helha.be) Anne-Catherine CANARD (canardac@helha.be) Peggy DAGNELIE (dagneliep@helha.be) Emmanuel DRUART (druarte@helha.be) Olivier HERBIN (herbino@helha.be) Valérie WATTELET (watteletv@helha.be)</p> <p>HELHa Gosselies Dominique ROSAR (rosard@helha.be) Fabian BOSMAN (bosmanf@helha.be) Cécile DUPONT (dupontc@helha.be) Yannick GRASSEELS (grasseelsy@helha.be) Sylvie JANCART (jancarts@helha.be) Camille TONELLI (tonellic@helha.be)</p> <p>HELHa Leuze-en-Hainaut Céline DEPREZ (deprezc@helha.be) Marie-Pierre DERIDDER (deriddermp@helha.be) Stéphanie PIRARD (pirards@helha.be) Natacha VAN MERHAEGHE (vanmerhaeghen@helha.be) Lily DESMONS (desmonsli@helha.be) Baptiste CUVELIER (cuvelierba@helha.be) Claire LIBERT (libertc@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Les ateliers de formation professionnelle (AFP) sont des moments importants dans la formation, car ils sont axés sur la pratique professionnelle.

Les activités et les dispositifs proposés par les formateurs de la Haute Ecole seront directement adaptés et appliqués lors du stage de novembre en P3 - P4.

L'analyse à posteriori des dispositifs mis en œuvre sera aussi visée.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 LES COMPÉTENCES DE L'ACTEUR INSTITUTIONNEL, SOCIAL ET CULTUREL

Sous Compétence 1.1 Agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale

- 1.1.1 Agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale

Sous Compétence 1.2 Comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité

- 1.2.1 Comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité

Sous Compétence 1.3 Analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- 1.3.1 s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;

- 1.3.2 faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection

Sous Compétence 1.4 Maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel

- 1.4.1 Maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel

Compétence 3 LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE

Sous Compétence 3.1 Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

- 3.1.1 Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

Sous Compétence 3.2 Maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

- 3.2.1 Maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

Sous Compétence 3.3 Maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

- 3.3.1 Maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
- 3.5.1 Sous Compétence 3.5 Agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- 3.5.1 la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;

- 3.5.2 la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;

- 3.5.3 la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation ; cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;

- 3.5.4 la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échoue, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;

- 3.5.5 la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

Sous Compétence 3.8 Créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

- 3.8.1 Créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur

entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
Sous Compétence 3.9 Gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante ;

- 3.9.1 Gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante ;

Compétence 4 **LES COMPÉTENCES DU PRATICIEN RÉFLEXIF**

Sous Compétence 4.2 Mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves, afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en oeuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité.

- 4.2.1 Mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves, afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en oeuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité.

Sous Compétence 4.3 Construire progressivement son identité professionnelle notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio

- 4.3.1 Construire progressivement son identité professionnelle notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, les étudiants seront capables de :

1. Mettre en œuvre des dispositifs élaborés notamment en AFP et/ou dans les unités d'enseignement en les adaptant aux spécificités du public (en concertation avec le maître de stage et les professeurs de la Haute Ecole).
2. Analyser ses pratiques, notamment en référence aux cadres enseignés lors des séminaires.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEDE2B11AFPS1A AFP 2.1 : appliquer des dispositifs conçus en collaboration	120 h / 4 C
PEDE2B11AFPS1B Stage 2.1 : appliquer des dispositifs conçus en collaboratio	60 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEDE2B11AFPS1A AFP 2.1 : appliquer des dispositifs conçus en collaboration	40
PEDE2B11AFPS1B Stage 2.1 : appliquer des dispositifs conçus en collaboratio	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

AFP: 48 h en présentiel (16 PSP/ 16 MFP/ 16 Didactiques)

Séminaire: 16 heures données par le psychopédagogue ou référent de stage.

STAGE: 2 semaines dont entre 16 et 20 périodes co-construites avec les didacticiens, le MFP, le psychopédagogue et MDS.

Les AFP et les séminaires sont des supports aux stages. Ils ne sont pas évalués pour eux-mêmes.

Toutefois, la présence aux AFP et séminaires est obligatoire. Toute absence doit être justifiée auprès du professeur responsable. L'absence de l'étudiant ou son manque d'implication peut avoir des conséquences sur la réalisation du stage.

L'évaluation de l'unité 2101 est réalisée sur base d'un bilan pluriel de compétences élaboré à partir du référentiel de formation. L'évaluation certificative de l'unité est établie par le jury des professeurs de la Haute Ecole. La non-acquisition d'une seule compétence du référentiel peut amener le jury à mettre l'étudiant en échec, celui-ci se verra attribuer une cote inférieure à 10/20.

Dans certains cas, le stage peut être réorganisé une seconde fois en fin de Q1, dans des conditions et selon des modalités qui seront précisées par écrit.

5. Cohérence pédagogique

Les ateliers de formation professionnels et les séminaires ont pour finalité d'enrichir la boîte à outils pédagogiques et didactiques des étudiants. Ces outils seront appliqués et adaptés directement lors du stage au cycle 3.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

AFP 2.1 : appliquer des dispositifs conçus en collaboration			
Ancien Code	22_PED2B11AFPS1A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZEDB2111		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	120 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Marie-Pierre DERIDDER (deriddermp@helha.be) Marie-Pierre DERIDDER (deriddermp@helha.be) Stéphanie PIRARD (pirards@helha.be) Natacha VAN MERHAEGHE (vanmerhaeghen@helha.be) Lily DESMONS (desmonsli@helha.be) Baptiste CUVELIER (cuvelierba@helha.be) Claire LIBERT (libertc@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité a pour intention de permettre aux étudiants d'appliquer et d'adapter au cycle 3 des dispositifs vus en formation avec l'aide du MDS et des formateurs de la HE. L'analyse à postériori des dispositifs mis en oeuvre sera aussi visée. Cette unité comprend quatre partenaires : les ateliers/séminaires visent plusieurs objectifs à travers la rencontre avec des professionnels du terrain, des professeurs didacticiens de la HE, des psychopédagogues et du maître de formation pratique. Les cours sont conçus comme un va-et-vient entre la théorie et la pratique basé sur l'expérience et le vécu des étudiants. Il permet également de réaliser des liens avec d'autres cours et de réinvestir ainsi les apprentissages.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

- relever les gestes de l'enseignant et les spécificités des élèves de manière ciblée et répétée, sur plusieurs critères pédagogiques et didactiques ;
- mettre en oeuvre au sein de sa classe de stage des dispositifs élaborés notamment en AFP et/ou dans les unités d'enseignement en les adaptant aux spécificités du public (en concentration avec le MDS et les professeurs de la HE) ; et
- analyser ses pratiques, notamment en référence aux cadres enseignés lors des séminaires.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Vivre des activités d'enseignement
- Construire des préparations d'activités
- Accompagnement de l'étudiant dans l'analyse de ses observations et de sa pratique
- Structure de la préparation (suite) et mise en œuvre,
- Enrichissement pédagogique et didactique de la boîte à outils dont les activités à transférer en stage,
- Outils de gestion de classe, gestion des temps scolaires

Démarches d'apprentissage

- Les activités sont préparées et réfléchies avec les maîtres de stage et les formateurs de la HE, mais restent sous la responsabilité de l'étudiant.

- Les étudiants sont accompagnés dans l'apprentissage de l'écriture réflexive.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Accompagnement des étudiants
- Présence des formateurs lors des journées de préparation de stage
- Temps d'échanges et de réflexion collaborative
- Retour sur le stage en HE

Sources et références

Supports et bibliographie sur ConnectED

Grilles d'observation

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Supports et bibliographie sur ConnectED

Grilles d'observation

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'organisation du stage et les modalités d'évaluation de l'UE sont définies dans le document "Vade-mecum des stages bloc 2 Section 2. Modalités d'évaluation des UE AFP/Stage"

Evaluation sur base d'un bilan pluriel de compétences élaboré à partir du référentiel de formation

Evaluation

- d'activités préparées avec l'aide des formateurs de la HE,
- des analyses réflexives présentes dans le carnet de bord,
- du rapport du maître de stage,
- du rapport de visite des formateurs de la HE.

La présence aux AFP est obligatoire. Les AFP et séminaires sont des supports aux stages. Ils ne sont pas évalués pour eux-mêmes.

Cette UE est évaluée selon une épreuve intégrée : évaluation commune AFP et stages au Q1 via un rapport et une présentation orale.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exm	100			Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée

conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires.

Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stage 2.1 : appliquer des dispositifs conçus en collaboratio			
Ancien Code	22_PED2B11AFPS1B	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZEDB2112		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Marie-Pierre DERIDDER (deriddermp@helha.be) Marie-Pierre DERIDDER (deriddermp@helha.be) Stéphanie PIRARD (pirards@helha.be) Natacha VAN MERHAEGHE (vanmerhaeghen@helha.be) Lily DESMONS (desmonsli@helha.be) Baptiste CUVELIER (cuvelierba@helha.be) Claire LIBERT (libertc@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité a pour intention de permettre aux étudiants d'appliquer et d'adapter au cycle 3 des dispositifs vus en formation avec l'aide du MDS et des formateurs de la HE. L'analyse à postériori des dispositifs mis en oeuvre sera aussi visée. Lors de ce stage, une attention particulière est accordée au FLSCo.

Cette unité comprend quatre partenaires : les ateliers/séminaires visent plusieurs objectifs à travers la rencontre avec des professionnels du terrain, des professeurs didacticiens de la HE, des psychopédagogues et du maître de formation pratique. Les cours sont conçus comme un va-et-vient entre la théorie et la pratique basé sur l'expérience et le vécu des étudiants. Il permet également de réaliser des liens avec d'autres cours et de réinvestir ainsi les apprentissages.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

- relever les gestes de l'enseignant et les spécificités des élèves de manière ciblée et répétée, sur plusieurs critères pédagogiques et didactiques ;
- mettre en oeuvre au sein de sa classe de stage des dispositifs élaborés notamment en AFP et/ou dans les unités d'enseignement en les adaptant aux spécificités du public (en concentration avec le MDS et les professeurs HE) ; et
- analyser ses pratiques, notamment en référence aux cadres enseignés lors des séminaires.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Vivre des activités d'enseignement
- Construire des préparations d'activités
- Accompagnement de l'étudiant dans l'analyse de ses observations et de sa pratique
- Structure de la préparation (suite) et mise en œuvre,
- Enrichissement pédagogique et didactique de la boîte à outils dont les activités à transférer en stage,
- Outils de gestion de classe, gestion des temps scolaires

Démarches d'apprentissage

- Les activités sont préparées et réfléchies avec les maîtres de stage et les formateurs de la HE, mais restent sous la responsabilité de l'étudiant.
- Les étudiants sont accompagnés dans l'apprentissage de l'écriture réflexive.
- L'accompagnement des stages est assuré par les maîtres de stage et les formateurs de la HE.
- Quotidiennement, l'étudiant réalise l'analyse réflexive de sa pratique de classe dans son carnet de bord.
- Après chaque stage, un entretien individuel est réalisé avec l'étudiant pour communiquer l'évaluation (bilan pluriel de compétences) construit par l'équipe sur base des préparations, observations, rapport du maître de stage, rapports de visite et écrits réflexifs.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Accompagnement des étudiants
- Présence des formateurs lors des journées de préparation de stage
- Temps d'échanges et de réflexion collaborative
- Entretien individuel lors des visites de stage
- Retour sur le stage en Haute Ecole

Sources et références

Supports et bibliographie sur ConnectED

Grilles d'observation

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Supports et bibliographie sur ConnectED

Grilles d'observation

4. Modalités d'évaluation

Principe

Evaluation sur base d'un bilan pluriel de compétences élaboré à partir du référentiel de formation

Evaluation sur

- des activités préparées avec l'aide des formateurs de la HE
- des analyses réflexives présentes dans le carnet de bord
- du rapport du maître de stage
- du rapport de visite des formateurs de la Haute Ecole

La présence aux AFP est obligatoire. Les AFP et séminaires sont des supports aux stages. Ils ne sont pas évalués pour eux-mêmes.

Cette UE est évaluée selon une épreuve intégrée : évaluation commune AFP et stages via un rapport et une présentation orale.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exm	100			Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires.

Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).